

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX

Rapport annuel d'activité  
Activités agroalimentaires

**2010**

Faits marquants	<b>4</b>
Repères	<b>6</b>
Description du service	<b>8</b>
Synthèse de l'activité	<b>9</b>
Analyse économique et financière	<b>10</b>
Contrôles effectués	<b>11</b>

# ÉDITO

Les activités agro alimentaires regroupent celles du Complexe de la Viande (abattoir et marché de la viande) et celles du Marché d'Intérêt National, Etablissements situés quai de Paludate, dans le secteur de la gare.

Ils sont gérés par des régies dotées de la seule autonomie financière pour l'abattoir et à personnalité morale et autonomie financière pour le MIN.

Ces services publics industriels et commerciaux sont intégrés dans l'organigramme communautaire dans le pôle Développement durable et Rayonnement métropolitain.

## Le Marché d'Intérêt National de Brienne

Avec une activité portant sur plus de 200.000 tonnes de produits commercialisés par an pour le seul secteur agricole, il dispose désormais, après de nombreuses transformations et constructions, des conditions de fonctionnement général adaptées aux besoins du bassin économique desservi.

L'importance de ce rôle d'approvisionnement quotidien est renforcée par la faible concentration de production alimentaire dans la périphérie de l'agglomération, ce qui oblige à des apports quotidiens considérables et cadencés pour répondre aux besoins alimentaires des populations.

Pratiquement seule source d'approvisionnement quotidien pour les distributeurs (commerces indépendants, marchés, collectivités de la restauration...), le marché a assuré pleinement au cours de l'exercice 2010 sa quadruple mission :

- assurer l'apport journalier des quantités ;
- permettre un maximum de choix parmi les produits en tenant compte de la saisonnalité, notamment ;
- organiser la mise en concurrence pour la formation des cours des produits ;
- garantir une centralité géographique nécessaire à l'efficacité des acheminements.

Confirmé dans son implantation géographique dans le cadre de la vaste opération d'urbanisme Bordeaux EURATLANTIQUE, le MIN s'attache donc d'ores et déjà à adapter ses références fonctionnelles et structurelles pour répondre demain à de nouveaux enjeux urbains, environnementaux et économiques dont la définition reste à parachever.

## L'Abattoir

L'abattoir est le maillon central du Complexe de la Viande. La production de 3 opérateurs alimente à 60 % celle du marché de la viande, situé en aval. L'Etablissement ne traite que des marchandises de qualité, destinées en priorité au commerce traditionnel.

Le Conseil de Communauté a confirmé le 9 septembre 2009 la date de libération du site actuel du Complexe de la Viande fin 2011.

Plusieurs pistes de réflexion favorisant la poursuite de l'activité d'abattage sur un nouveau site ou par transfert vers un/des abattoirs situés à proximité ont été étudiées, avec la Chambre d'Agriculture, le Conseil Général, le Conseil Régional.

Notamment :

- 1** – l'hypothèse de la construction d'un abattoir privé de 650 tonnes par le Groupement des Eleveurs Girondins.
- 2** – le report d'une partie de l'activité sur l'abattoir de Bazas, rénové et mis aux normes.

De son côté, la Communauté urbaine souhaite encourager toute solution partenariale conforme à la législation.

# FAITS MARQUANTS

## Le Marché d'Intérêt National

L'action de la Régie du MIN au cours de l'exercice 2010 a notamment porté sur les points ci-après :

**1** - Après quinze ans d'application, aboutissement de la convention de gestion du site signée entre la Communauté urbaine et la Régie et préparation d'une nouvelle convention générale prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

**2** - Intégration du marché dans le nouveau contexte urbain et dans la cité, ce qui s'est notamment traduit par un effort de développement important de la communication (tenue d'un stand au Salon SIFEL 2010).

**3** - Intégration progressive du marché des produits de la mer situé en périphérie nord du marché et attribution des premières concessions dans ce cadre courant 2010.

**4** - Projet d'extension du pôle commercial fleurs et horticulture par l'accueil de nouveaux opérateurs donnant lieu notamment à l'instruction d'un dossier avec le groupe AQUIFLOR.

**5** - Réponses aux besoins particuliers des entreprises concessionnaires (transmissions et cessions, aménagements et équipements divers...). Cet aspect a également donné lieu à l'instruction de plusieurs dossiers de régularisation ou d'adaptation suite à la modification fonctionnelle de certains opérateurs (Sociétés POMONA, FRUIDOR, etc.).

**6** - Enfin, le MIN de Bordeaux-Brienne a mené une action importante au niveau national et international en s'associant aux travaux de la Fédération Française des Marchés et à l'Union mondiale des marchés de gros, ainsi qu'en remplissant des missions de conseil et d'échange (Roumanie). Ces participations collégiales ont également porté sur les modifications réglementaires attachées au fonctionnement des MIN.

## Les opérations nouvelles

Quatre dossiers principaux sont à mentionner :

**1** - Projet de construction d'un entrepôt avec espace de bureaux destiné à la Société ROBLEDO sur 2.200 m<sup>2</sup>.

**2** - Projet Accueil du groupe AQUIFLOR (plantes, fleurs et horticulture en gros) donnant lieu à études technique et juridique.

**3** - Accueil d'autres nouveaux acteurs du secteur fleurs en vue de la constitution d'un pôle d'importance régionale.

**4** - Accueil de plusieurs sociétés spécialisées dans les produits de la mer.

**5** - Poursuite de l'intégration du Marché des Produits de la Mer proprement dit.

## L'abattoir

### JANVIER 2010

Suppression de la taxe d'usage remplacée par une redevance unique d'usage et suppression de la Commission consultative, appelée à donner un avis sur le taux de cette taxe

### NOVEMBRE 2010

470 ovins et 46 bovins ont été sacrifiés dans le cadre de la fête de l'Aïd el Kébir, organisée les 16 et 17 novembre.

### En cours d'année, le devenir de l'Etablissement et de son personnel a été évoqué :

- par la poursuite du travail des ateliers « Finances », « Juridique », « Foncier » « Ressources humaines », chargés d'identifier et anticiper les actions à mener dans le cadre de la fermeture du site (constitution du dossier ICPE, dépollution, indemnisation etc.....)
- par des réunions organisées sur site par la Direction des Ressources Humaines avec l'ensemble du personnel de la Régie de l'abattoir et du service abattoir-marché.

De même, des réunions régulières avec les collectivités partenaires (Conseil Général et Régional) ont permis d'étudier les hypothèses qui devraient assurer la poursuite de l'activité d'abattage après la fermeture du site de Bordeaux.

# REPÈRES

## Le Marché d'Intérêt National

Le tableau comparatif ci-dessous fait mention des éléments représentatifs de l'activité du MIN pour l'exercice 2010 avec comparatif sur les cinq derniers exercices.

	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2009</b>
Taux d'occupation des emplacements commerciaux au 31 décembre	<b>98 %</b>	<b>99 %</b>	<b>99 %</b>	<b>99 %</b>	<b>99 %</b>
Nombre de concessions et contrats avec les entreprises	<b>107</b>	<b>111</b>	<b>115</b>	<b>117</b>	<b>116</b>
Nombre d'entrées de véhicules sur le site	<b>435 562</b>	<b>437 000</b>	<b>438 000</b>	<b>445 000</b>	<b>443 000</b>
Nombre d'enlèvements de déchets	<b>1 452</b>	<b>1 232</b>	<b>1 239</b>	<b>1 268</b>	<b>1 130</b>
Nombre de commandes de la régie auprès des fournisseurs et services extérieurs	<b>655</b>	<b>707</b>	<b>694</b>	<b>716</b>	<b>699</b>

Le MIN dispose de six secteurs principaux d'activité.

- 1.** Marché de gros de fruits et légumes et produits assimilés.
- 2.** Secteur plantes fleurs, produits horticoles et fournitures pour professionnels.
- 3.** Mûrissage de bananes (présence de 50 chambres de mûrissage sur le site).
- 4.** Produits de la mer.
- 5.** Produits surgelés.
- 6.** Autres activités (fromages et produits lactés, services spécialisés divers du secteur alimentaire).

Le MIN couvre ainsi la plupart des secteurs commerciaux alimentaires frais, polyvalence de nature à renforcer l'attractivité du site et son équilibre économique.

## L'Abattoir

Les comparaisons chiffrées entre 2006 et 2010 concernant l'activité apparaissent sur le tableau ci-dessous :

Espèces	2006		2007		2008		2009		2010		Variation 2010/2009 s/ le tonnage
	Nbre têtes	Poids en Kgs	Nbre têtes	Poids en Kgs	Nbre têtes	Poids en Kgs	Nbre têtes	Poids en Kgs	Nbre têtes	Poids en Kgs	
Gros bovins	5 003	2 154 235	4 889	2 155 993	4 402	1 936 720	3 789	1 712 372	3 450	1 571 013	-8,26 %
Chevreaux	274	2 322	266	2 267	288	2 670	283	2 744	311	3 060	-11,52 %
Chevaux	935	276 150	782	231 850	705	196 297	787	237 419	559	183 046	-22,90 %
Moutons	15 501	506 736	14 698	489 275	9 706	317 006	6 739	227 753	6 124	204 255	-10,32 %
Agneaux	29 707	431 201	26 338	390 588	23 313	346 080	21 251	305 032	18 223	257 162	-15,89 %
Veaux	1 040	141 019	1 133	155 285	765	106 792	618	83 551	532	74 285	-11,09 %
Porcs	14 379	1 414 023	1 006	102 916	-	-	1 059	107 020	0	0	
Porcelets	-	-	61	587	-	-	100	1740	0	0	
<b>Totaux</b>	<b>66 839</b>	<b>4 925 686</b>	<b>49 173</b>	<b>3 528 760</b>	<b>39 179</b>	<b>2 905 565</b>	<b>34 626</b>	<b>2 677 631</b>	<b>34 626</b>	<b>2 677 631</b>	<b>-14,35 %</b>

Une diminution importante due notamment à l'effondrement de la filière ovine au niveau national avec des répercussions au niveau local et à la diminution de la consommation de produits carnés.

Pour mémoire :

- nombre de gros bovins abattus en 2010 : 3 450 têtes (poids moyen : 450 kgs)
- nombre de moutons et d'agneaux abattus en 2010 : 24 347

Il est à noter également qu'à part l'activité chevaline, l'abattoir de Bordeaux ne traite que des animaux français.

# DESCRIPTION DU SERVICE

## Le Marché d'Intérêt National

La Régie du MIN constitue un établissement public autonome, indépendant de La Cub, et créé par celle-ci au 1<sup>er</sup> janvier 1975.

Les gestionnaires de MIN disposent d'une réglementation spécifique récemment redéfinie par la loi du 24 Juillet 2010 n° 2010-853 afin de répondre efficacement au contexte économique et à la décentralisation.

La Régie, avec son Conseil d'Administration, regroupant tant des élus du Conseil de Communauté que divers représentants du monde économique et administratif régional, définit, en liaison avec les stratégies de La Cub, les orientations de la gestion du MIN et s'attache à favoriser l'accueil des acteurs économiques, et leur développement.

La finalité première du MIN porte, bien entendu, plus particulièrement sur l'organisation de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires frais au stade de gros, ainsi qu'à la formation des cours journaliers des produits d'origine agricole.

Diverses activités et services connexes y sont par ailleurs présents.

Le Conseil d'Administration de la Régie s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice ce qui a donné lieu au vote de 39 délibérations.

L'organisation du service, outre la Direction, se répartit en quatre secteurs principaux :

- service administratif et communication,
- service technique,
- section d'entretien nettoyage et hygiène,
- sécurité.

Au 31 décembre 2010, les effectifs du personnel de la Régie étaient de 28 agents (situation stable par rapport aux exercices antérieurs).

## L'Abattoir

L'abattoir, établissement public industriel et commercial, est géré par une Régie dotée de la seule autonomie financière depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1990. Il est administré par un Conseil d'exploitation de 5 membres où siègent 3 élus de la collectivité propriétaire, le directeur départemental des services vétérinaires (ou son représentant) et le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt (ou son représentant).

Cette Régie emploie 27 agents de droit privé soumis aux dispositions de la convention nationale de l'Industrie et du Commerce en gros des viandes. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ces agents sont affiliés aux ASSEDIC.

# SYNTHESE DE L'ACTIVITE

## Le Marché d'Intérêt National

Le MIN s'est employé à réunir les conditions nécessaires à une réponse efficace aux attentes des partenaires principaux :

- les entreprises concessionnaires ;
- le secteur maraîcher ;
- les organismes expéditeurs de marchandises ;
- les sociétés de transport ;
- les prestataires de service divers ;
- le public en général.

Cette action s'est traduite par une concertation constante avec les divers partenaires en vue de poser les enjeux existants et d'y apporter des réponses concrètes : information à l'entreprise, enquêtes de clientèle, modalités d'accueil des véhicules de transport, collecte et traitement des déchets, campagnes commerciales pour la valorisation des produits, communication et découverte du site par des intervenants extérieurs etc.

La réhabilitation des bâtiments principaux intervenue au cours des dernières années, associée à l'existence de bâtiments récents ou rénovés confère aux infrastructures un caractère adapté aux besoins existants, même si la nécessité de créer une annexe destinée à l'accueil des entreprises ne pouvant être satisfaites dans le cadre du site est désormais acquise.

## L'Abattoir

L'exercice 2010 s'est achevé sur une activité de 2 292,82 tonnes (poids chaud), en recul de 14,35 % par rapport à celle de l'exercice précédent (2 677,63 tonnes).

A noter que 4 579,34 tonnes de viandes issues de l'abattoir ou de viandes foraines ont transité par le Complexe de la Viande en 2010 (abattoir et marché de la viande).

# ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

## Les résultats économiques du Marché d'Intérêt National

### Exploitation

Charges	Produits	Résultat	
<b>2.816.707,12 €</b>	<b>3.015.909,17 €</b>	<b>199 202,05 €</b>	<b>310 076,05 €</b>
		après impôt sur les sociétés	avant impôt sur les sociétés

### Investissement

Charges	Produits	Solde
<b>120.891,43 €</b>	<b>257.414,08 €</b>	<b>+ 136.522,65 €</b>

## Les résultats économiques de l'Abattoir

Le résultat de l'exercice 2009 a fait apparaître un déficit de 140 387,78 € non couvert, qui a été repris au budget supplémentaire de la collectivité en 2010, en report.

Le budget d'exploitation de la Régie de l'abattoir pour l'exercice 2010 avait été préparé sur la base d'une activité de 2350 tonnes, avec une subvention du budget principal de 659000 €.

Il s'équilibrait en charges et en produits à 1 847 230 € en légère diminution par rapport à celui de l'exercice 2009 (1 920 000 €).

### Les charges d'exploitation :

Comme l'an passé, les principales charges ont été représentées par les charges de personnel (48 % des dépenses totales), la consommation des fluides (électricité, eau, gaz... 8 %) et l'enlèvement des déchets (8 %).

Par ailleurs jusqu'au 31 décembre 2009, les abattoirs publics disposaient de deux ressources financières :

la taxe d'usage destinée à la couverture des dépenses d'investissement et aux dépenses de gros entretien et la redevance d'exploitation couvrant les dépenses de fonctionnement et d'entretien courant.

L'article 113 de la loi du 12 Mai 2009 a prévu l'instauration d'une redevance unique d'usage en substitution des anciennes taxes d'usage et redevances d'exploitation des abattoirs. Le montant de cette redevance d'usage a été maintenu à 23,63 € la tonne.

C'est ainsi que la Régie de l'abattoir a reversé à la collectivité propriétaire le produit de cette partie investissement soit 53 092.21 €.

### Les recettes d'exploitation :

Les produits de l'exploitation, comparés à l'exercice précédent, sont en baisse. Une subvention de 792 304.49 € versée par le budget principal a été nécessaire pour équilibrer les comptes de la régie.

En conclusion, l'année 2010 a été aussi difficile que les années précédentes.

# CONTRÔLES EFFECTUÉS

## Le Marché d'Intérêt National

Selon la nature des produits, les contrôles exercés au sein du MIN sont assurés soit par la DGCCRF, soit par la Direction des Services Vétérinaires, désormais réunis dans le cadre de la Direction Départementale Interministérielle de la Protection des Populations (DDIPP), une relation directe étant en tant que de besoin assurée entre le gestionnaire et cet organisme.

## L'Abattoir

Ils sont multiples et variés.

### Environnementaux

- contrôles mensuels des effluents et de l'eau du réseau
- contrôle mensuel dans le cadre de la recherche de la légionnelle réalisé à la demande du service et contrôle annuel réalisé par un organisme agréé.

### Sanitaires

démedullation bovins	<b>3 450</b>	95,57% (taux de réussite annuel)		
prélèvements esb		2 665 bovins testés > 48 mois		
prélèvements tremblante		121 ovins testés > 18 mois		
prélèvements trichine		559 chevaux testés		
analyses de surfaces	<b>120</b>	satisfaisantes	<b>111</b>	<b>92,50%</b>
		non satisfaisantes	<b>9</b>	<b>7,50%</b>
analyses de carcasses bovins	<b>115</b>	satisfaisantes	<b>111</b>	<b>96,50%</b>
		non satisfaisantes	<b>4</b>	<b>3,47%</b>
analyses de carcasses ovins	<b>225</b>	satisfaisantes	<b>189</b>	<b>84%</b>
		non satisfaisantes	<b>36</b>	<b>16%</b>

Tous ces contrôles sont effectués par des laboratoires agréés :

IPL de Bordeaux (33) - Laboratoire départemental des Landes à Mont de Marsan (40) - Laboratoire départemental de la Gironde à Pessac (33) - A Bio C à Arzacq (64) - Silliker à La Rochelle (17)

.....  
Quelques autres chiffres, pour information :

**233,02** tonnes  
fumier enlevé

**831,16** tonnes  
déchets enlevés

**366,57** tonnes  
dont haut risque  
C1 + C2

**Communauté urbaine de Bordeaux**

pôle Développement économique  
Esplanade Charles-de-Gaulle - 33076 Bordeaux cedex  
Tél. : 05 56 93 67 06 - Fax : 05 56 99 87 71  
[www.lacub.fr](http://www.lacub.fr)

Conception

**LEBIG**

Réalisation

**LAPAO**

Impression

**L'ATELIER**

de la Communauté  
urbaine  
de Bordeaux